

**Discours du président du Conseil d'État Laurent Favre à l'occasion
de l'Assemblée générale de la Chambre neuchâteloise du
commerce et de l'industrie (CNCI)
3 mai 2018**

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise,
Mesdames et Messieurs,

Nous venons de vivre avec bonheur la promotion de Neuchâtel Xamax. Tout un symbole et un bel exemple de remise en question, de formation, de reconstruction avec intelligence et patience – 6 ans en tout - pour connaître un magnifiques succès.

Pour réformer durablement une organisation, une institution, construire une équipe solide, être promu et tenir son rang, cela prend ainsi quelques années, en football, en économie...comme en politique.

Pour le Conseil d'Etat, la législature en cours est charnière pour l'avenir du canton. Le gouvernement met toute son énergie et ses convictions, en laissant ses dogmes aux vestiaires, en assumant ses choix souvent impopulaires, pour réformer, pour économiser, pour investir...en résumé pour reconstruire un canton qui gagne ! Mais seul, nous ne pourrons pas y arriver. Nous avons besoin des forces constructives du canton pour réussir les grandes réformes.

Et ensemble c'est possible. Pour preuve, les districts électoraux qui divisaient politiquement le canton ont été supprimés l'an passé sur proposition formelle du Conseil d'Etat, mais dont l'idée a été promue par la Chambre du commerce.

Ce printemps, nous nous attaquons à 3 réformes fondamentales en matière de fiscalité, de mobilité et d'aménagement du territoire qui doivent redonner son attractivité résidentielle et économique à notre canton.

Hier, au Conseil d'Etat, la première réforme a été mise sous toit : nous avons finalisé notre nouveau Plan directeur cantonal pour mieux localiser les zones à bâtir dans le canton et les rendre disponibles pour la construction d'habitats de qualité et le développement de nouvelles entreprises.

En juin, nous lancerons une offensive sur la fiscalité des personnes physiques et morales pour gagner en compétitivité fiscale pour nos résidents, pour en attirer de nouveaux, et pour maintenir notre position de leader romand en matière de fiscalité des entreprises.

Enfin, pour rendre nos réseaux de mobilité plus performants, nous concrétisons la stratégie mobilité 2030 avec la construction des contournements autoroutiers du Locle puis de la Chaux-de-Fonds dès 2020. Au niveau ferroviaire, la ligne La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel-Berne vient d'être classée en grande ligne nationale par la Confédération et fera l'objet d'investissements majeurs dans la décennie à venir pour installer la cadence au quart d'heure de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel. Ce sont ainsi plus de 2 milliards de francs fédéraux qui seront investis dans les 15 prochaines années dans le canton pour dynamiser notre économie et doper sa qualité de vie.

Ces réformes et projets sont maintenant tous lancés par le Conseil d'Etat, dans l'espoir que le Grand Conseil nous suive dans les mois à venir. A ces fins, nous lançons un appel...l'appel au renouveau de l'esprit républicain neuchâtelois, ou plus prosaïquement de l'esprit du Xamax et du HCC réuni !

Vous le constatez Mesdames et Messieurs, notre canton se réforme, il a des atouts, il a des projets, il bénéficie d'une économie très innovante qui connaît à nouveau le succès. Bravo. Il s'agit maintenant d'éviter les autogoals et de passer à l'attaque. Ensemble les mondes politiques et économiques doivent mouiller le maillot pour les couleurs neuchâteloises.

Merci pour votre engagement sur le terrain et pour le rayonnement que vous apportez au canton. Plein succès à vous, à Xamax, au HCC et au canton de Neuchâtel !

Laurent Favre

Président du Conseil d'Etat